

À Paris, les abris de fortune des migrants

— Depuis 2015, des milliers de migrants dormaient dans la rue, dans des campements improvisés, faute d'hébergements prévus par la ville.

— La police a désormais pour consigne d'évacuer toute installation.

— Si bon nombre d'exilés ont pu être hébergés, d'autres se retrouvent dans des squats ou continuent de vivre dehors.

« J'espère qu'on va pouvoir rester ici. » Son ventre rond se voit à peine dans les plis de sa robe africaine. Mais, dans moins d'un mois, Fofana va accoucher de son deuxième enfant. Et elle ne sait pas pour combien de temps, quand le bébé sera là, elle, son mari et son premier enfant, un petit garçon de presque 3 ans, auront un toit. Le 10 octobre dernier, comme près de 160 autres migrants sans toit, cette famille ivoirienne, en France depuis trois ans, a investi, à l'initiative de l'association United Migrants, une maison de retraite située dans une rue pavillonnaire tranquille de Thiais (Val-de-Marne). Le bâtiment, fermé quelques mois plus tôt pour cause de sous-occupation, appartient à la mairie de Paris, qui a indiqué à United Migrants son intention de ne pas procéder à des expulsions d'ici à la fin de l'hiver. L'association va être reçue pour discuter de la suite. En attendant, Fofana et sa

« Il y a une vraie stratégie d'invisibilisation, qui vise à pousser les gens hors de Paris. »

famille dorment au chaud. Auparavant, ils étaient à la rue depuis que, déboutés du droit d'asile début 2021, ils avaient dû quitter le logement qui leur avait été attribué à Vierzon durant l'instruction de leur demande. Les occupants de la maison de retraite racontent tous peu ou prou la même histoire, celle d'une longue série de nuits à la rue. Pourtant, dans le nord-est de Paris, on ne voit plus de grands campements composés de plusieurs milliers de personnes, comme c'était le cas de façon quasi



En 2021, 28 évacuations de camps de migrants ont été réalisées, comme ici au Pré-Saint-Gervais le 10 décembre. Christophe Archambault/AFP

continue depuis 2015, jusqu'à l'évacuation musclée de celui de Saint-Denis, en novembre 2020. Certes, sporadiquement, des mini-campements se réinstallent. Mais, selon France Terre d'asile, qui y maraude, entre 233 et 582 personnes au total y étaient recensées les quatre premiers jours de janvier. Désormais, les forces de l'ordre « ont pour consigne de faire évacuer les personnes qui s'installent et occupent illégalement la voie publique », confirme-t-on de source policière. En 2020, 19 évacuations ont eu lieu, 28 en 2021. Selon la préfecture de région, près de 15 000 personnes ont été mises à l'abri en deux ans. Mais, dans une dizaine de cas, ces évacuations ont fait suite aux actions du collectif associatif Réquisitions, qui occupe depuis fin 2020 places et bâtiments parisiens pour rendre visible la situation des sans-abri. La décision du gouvernement de créer 40 000 nouvelles places d'hébergement pendant la crise sanitaire a grandement facilité cet accueil, et l'a rendu plus durable. Une autre décision gouvernemen-

taile a changé la donne. Depuis le 1^{er} janvier 2021, le schéma national d'accueil des demandeurs d'asile et d'intégration des réfugiés prévoit de réorienter en province les demandeurs d'asile de région parisienne, qui concentrent 46 % des dossiers pour 19 % des places. Depuis, environ 16 000 d'entre eux ont été envoyés dans des hébergements en régions.

Toutefois, alors que le nombre de nouvelles arrivées avait fléchi durant la crise sanitaire, il croît à nouveau depuis quelques mois. Où se retrouvent ces primo-arrivants, ainsi que les déboutés ? « Quand elles n'ont pas la chance d'avoir quelqu'un pour les héberger, les personnes exilées essaient d'installer des tentes mais on assiste à un véritable harcèlement policier pour les empêcher de se poser où que ce soit », estime Clothilde Colomb, coordinatrice des programmes mobiles pour les personnes à la rue à Médecins du monde. « Alors elles se cachent, le long du périphérique, près des murs antibruit, de plus en plus loin hors de Paris. » « Il y a une vraie stratégie d'inv-

repères

Être hébergé quand on est migrant

À leur arrivée sur le sol français, les migrants n'ont pas de droit à un hébergement. Depuis 2018, ils peuvent être orientés vers un centre d'accueil et d'examen des situations (Caes), pour examen de leur situation administrative. Ils peuvent y rester une dizaine de jours.

S'ils déposent leur demande d'asile, ils ont droit, durant l'instruction, à un logement dans le cadre du « dispositif national d'accueil ». S'ils sont déboutés, ils doivent quitter ce logement. S'ils obtiennent le statut de réfugié, ils doivent trouver à se loger dans le droit commun.

Sans titre de séjour, ils peuvent demander un hébergement d'urgence en appelant le 115, comme tout un chacun.

sibilisation, qui vise à pousser les gens hors de Paris », estime Kerill Theurillat, coordinateur d'Utopia 56 pour la capitale. Un certain nombre d'exilés sans abri se retrouvent alors dans des squats, comme Fofana. « Le plus ancien, c'est celui de l'Île-Saint-Denis, qui abrite environ 400 personnes depuis avril 2020 », décrit Romain Prunier, trésorier de United Migrants.

Nous, on en a ouvert un à Vitry en mai 2021, avec 250 personnes, et celui de Thiais, qui comprend 160 personnes, est ouvert depuis octobre. » Utopia 56, dont les hébergements citoyens sont saturés, a aussi installé une trentaine de personnes en famille dans un squat parisien géré par un artiste. Un phénomène en pleine expansion. **Nathalie Birchem**